

#### UN BULLETIN D'INFORMATION MENSUEL PAR E-MAIL

19 AVRIL 2023 · NUMÉRO 7 · VOLUME XLIV

TABLE DES MATIÈRES	
Rencontre M. Racine : plan d'action-mobilisation	p.1
Le dépôt patronal	p.2
Action-mobilisation	p.3
Les griefs! Ça avance?	p.4
Pour vous, les retraité(e)s	p.4
Accueil des nouveaux élèves de maternelle	p.5
Formation Express sur la tâche	p.6
Enquête sur insertion professionnelle	p.7
Nous contacter	p.7



## RENCONTRE AVEC M. RACINE DANS LE CADRE DU PLAN D'ACTION-MOBILISATION DE LA FAE

Au début du mois d'avril, comme le prévoit le plan d'action-mobilisation, je rencontrais M. Éric Racine, directeur général (DG) du Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs (CSSVDC), pour lui remettre la lettre de demande d'appui à nos revendications syndicales.

Lors de cette rencontre, j'ai profité de l'occasion pour aborder les enjeux syndicaux suivants :

- La rétention du personnel;
- · La formation du personnel enseignant;
- La modernisation de la Formation professionnelle (FP);
- Les méthodes de recrutement des futurs élèves à l'éducation des adultes (EDA) et à la FP (impact sur la création de contrats chez le personnel enseignant);
- Les méthodes de réponse aux besoins particuliers des élèves de l'EDA-FP.

L'occasion était propice pour lui faire part des plus récentes versions des offres patronales et des demandes syndicales à titre de lecture de chevet.

Un bon bout de notre discussion a porté sur le désir du SEHY d'obtenir une plus grande tolérance des directions d'établissement sur l'affichage des outils de visibilité en période de négociation. Monsieur Racine s'est engagé à faire un suivi en ce sens, auprès des directions d'établissement, la même journée. Partagez avec nous votre impression sur un possible changement d'attitude de votre direction à <u>alinalaverriere@sehy.qc.ca</u>.

Déjà, avec l'action de décoration dans les milieux, certaines directions d'établissement avaient réagi fortement. Le SEHY a dû intervenir pour réitérer ce sur quoi nous nous étions entendus... de la souplesse.

Dès le lendemain de la rencontre que nous avons tenue, l'ensemble du personnel recevait une <u>lettre de M. Racine</u> indiquant ses souhaits quant aux comportements à adopter en période de négociation avec les moyens de pression.

Restez à l'écoute pour les prochaines étapes du plan prévu. Nous invitons les membres du SEHY à participer en grand nombre aux actions de mobilisation qui ont été adoptées par l'ensemble des syndicats affiliés de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE). Il faut absolument faire la démonstration que nous n'acceptons pas de voir, notamment, notre tâche s'alourdir.



### LE DÉPÔT PATRONAL

Le 5 avril dernier, dans le cadre de la négociation nationale, la partie patronale présentait un dépôt sectoriel (conditions de travail des enseignants) aux représentants de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) qui nous représente dans cette négociation.

Les enseignants du SEHY devront éventuellement se prononcer à différentes étapes de cette négociation, que cela soit au niveau de l'action-mobilisation (actions de visibilité et moyens de pression) ou des demandes syndicales (ce que nous demandons) ou patronales (si celles-ci nous semblent acceptables).

Je vous propose donc de prendre connaissance de ce dernier dépôt ainsi que des commentaires du SEHY, en violet, à même le texte. <u>Le surlignement jaune est également un ajout du SEHY</u> afin d'attirer l'attention du lecteur sur certains passages.

Évidemment, vous comprendrez l'importance d'assister aux instances du SEHY afin de donner votre opinion lors des votes qui auront lieu. Vous comprendrez également qu'il sera primordial de faire preuve de mobilisation afin de faire savoir clairement aux représentants patronaux que nous n'accepterons pas qu'on alourdisse notre fardeau à la suite de 20 ans de mauvaises décisions pour le système de l'Éducation.

Je vous avertis qu'il est possible que vous ayez besoin d'une coupe de vin ou d'une séance de yoga afin de contenir les émotions que vous risquez de ressentir à la <u>lecture du document</u>.

Sincèrement, **Sophie Veilleux, trésorière** 





### **ACTION-MOBILISATION**

Montrons notre soutien et notre volonté à voir les choses changer en nous affichant en grand nombre dans nos milieux.

Signalons silencieusement, pour l'instant, mais fermement à notre employeur ainsi qu'aux gens qui nous côtoient au quotidien que nous sommes déterminés et que nous n'hésiterons pas à intensifier nos actions si l'on nous y oblige.

Voici la marche à suivre pour utiliser ces moyens de pression.

Comment ajouter une signature dans Outlook : <u>Lorsque vous avez l'application</u> OU <u>lorsque vous utilisez</u> <u>un ordinateur ET</u>

(vous pouvez aussi consulter la démarche dans ce fichier PDF).

Comment changer son arrière-plan Zoom OU Comment changer son arrière-plan Microsoft Teams

Comment changer son fond d'écran sur Mac OU Comment changer son fond d'écran sur PC

Les visuels (trois formats de fonds d'écran, les fonds Zoom et Teams ainsi que la signature de courriel) sont disponibles <u>ici</u>.

Comment ajouter une réponse automatique dans Outlook : <u>Lorsque vous avez l'application</u> OU <u>lorsque vous travaillez à partir d'un navigateur Web</u> ET (<u>vous pouvez aussi consulter la démarche dans ce fichier PDF</u>).

Voici le message que nous vous suggérons à tous d'utiliser :

Ceci est une réponse automatique

Bonjour,

Je vous confirme que votre courriel a bien été reçu. Comme vous le savez peut-être, les enseignants sont en négociation nationale de leur contrat de travail.

Compte tenu de nos nombreuses tâches et responsabilités enseignantes, une réponse vous sera fournie dans les meilleurs délais. Considérant la volonté patronale de nous en mettre davantage sur les épaules, il se peut que ce délai se prolonge.

Maryse Gaboriault, enseignante libérée

# LES GRIEFS! ÇA AVANCE?

#### Des nouvelles sur le règlement des griefs d'absence d'avancement d'échelon

Vous êtes presque une quarantaine de personnes à avoir été touchées par une absence d'avancement d'échelon traitée injustement. Par la signature de l'entente de principe mettant fin à la négociation nationale 2020, le gouvernement a fait droit à nos griefs et a accepté de régler la totalité des sommes dues à nos personnes enseignantes. Où en sommes-nous aujourd'hui? Pratiquement à la même place.

Au cours des deux dernières années, de nombreux pourparlers se sont tenus entre plusieurs intervenants locaux et nationaux. Le CSSVDC et le SEHY ont entamé la démarche dès le début de l'année scolaire 2021. Puisque le CSS ralentissait les pourparlers, malgré la signature de la nouvelle convention collective, le SEHY a fait des représentations auprès de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), notre représentante au niveau national.

Malgré les multiples interventions auprès du gouvernement, le dossier piétine. Nos vis-à-vis ne sont pas pressés de payer les sommes dues. Jusqu'à récemment, le gouvernement prétendait même qu'il n'y avait pas eu d'entente de règlement lors de la signature de l'Entente nationale. Maintenant, le gouvernement prétend que les invalidités de longue durée ne devraient plus être considérées dans le règlement.

En rencontre avec la FAE jeudi dernier, le SEHY a clairement réitéré que cela ne fait plus de sens... Aucun! Comment se fait-il que les enseignants visés par les griefs n'aient pas été payés? Le SEHY vérifie maintenant la possibilité de demander à un arbitre de trancher la question une fois pour toutes.

Évidemment, nous tenons à vous assurer que nous faisons tout le nécessaire afin de sortir de cette impasse. Nous souhaitons que les enseignants, qui y ont droit, soient remboursés le plus rapidement possible. Malheureusement, nous constatons à nouveau que la justice ne se fait pas toujours à une vitesse satisfaisante. Soyez assurés que nous vous ferons un suivi dès que cela sera possible.

Alina Laverrière, présidente

# POUR VOUS, LES RETRAITÉ(E)S

Comme mentionné dans une publication précédente de l'Éclair, les pourparlers entre la partie patronale et la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) se poursuivaient concernant la reconduction du versement de la prime RREGOP et ceux-ci ont porté leurs fruits! La prime RREGOP continuera de vous être versée jusqu'au 30 juin 2023. Cette décision nous a été confirmée par le Centre de services scolaire du Val-des-Cerfs (CSSVDC).

Maryse Gaboriault, enseignante libérée

## ACCUEIL DES FUTURS ÉLÈVES DE MATERNELLE LORS DE JOURNÉE.S PÉDAGOGIQUE.S

Votre direction vous indique que vos élèves actuels doivent avoir 180 jours de classe et que, de ce fait, l'accueil des nouveaux élèves doit se faire lors d'une journée pédagogique et non lors d'une journée de classe habituelle? Lisez bien ce qui suit!

Tout d'abord, il est vrai que l'article 16 du Régime pédagogique (RP) prévoit au moins 180 jours de classe pour les élèves :

« SECTION III CALENDRIER SCOLAIRE ET TEMPS PRESCRIT

16. Le calendrier scolaire de l'élève comprend l'équivalent d'un maximum de 200 journées dont au moins 180 doivent être consacrées aux services éducatifs.

Toutefois, le calendrier scolaire de l'élève handicapé et de l'élève vivant en milieu économiquement faible, visés aux deuxième et troisième alinéas de l'article 12, comprend l'équivalent d'un maximum de 200 demi-journées dont au moins 180 doivent être consacrées aux services éducatifs, à moins que le centre de services scolaire, dans la mesure et aux conditions déterminées par le ministre, l'en ait exempté. »

Toutefois, il faut savoir que de mettre plus de 180 jours de classe génèrerait un dépassement de votre tâche éducative et ne respecterait pas, en ce sens, les heures annuelles assignées prévues au chapitre 8 de notre Entente nationale. C'est notamment pour cette raison qu'il n'y en a pas davantage à Val-des-Cerfs.

Les journées pédagogiques relèvent des autres tâches professionnelles (ATP) alors que le fait d'accueillir les nouveaux élèves de maternelle (présence d'élèves) relève de la tâche éducative (TÉ). Bien qu'une grande partie des ATP (dont les journées pédagogiques) et la TÉ soient, de prime à bord, du temps assigné par la direction, il n'en demeure pas moins que d'effectuer du temps de TÉ sur des ATP ne respecte pas notre Entente nationale. Il va de soi que votre direction veut respecter le RP, encore faut-il qu'elle respecte également notre contrat de travail.

Si vous vous retrouvez dans une telle situation, je vous invite à communiquer avec moi à l'adresse <u>mariefrancelemieux@sehy.qc.ca</u>. Nous regarderons ensemble les options qui s'offrent à vous.

Marie-France Lemieux, première vice-présidente



Depuis cette année, de nouvelles dispositions quant à l'aménagement de la tâche sont en vigueur.

Vous avez manqué la formation donnée sur le sujet par votre syndicat local, le 23 septembre dernier?

Ou encore, vous y étiez et souhaitez avoir un rappel afin de vous assurer de bien comprendre votre tâche et de vous assurer que votre direction respecte l'ensemble des paramètres de son pouvoir d'assignation d'activités professionnelles?

Vous êtes un enseignant régulier ou bien à statut précaire au préscolaire, au primaire ou bien au secondaire? Cette formation s'adresse à vous!

Il est à noter que le SEHY assurera votre libération pour l'après-midi. Pour vous inscrire, cliquez ici.

Pour toute question relative à cette formation, veuillez communiquer avec nous :

- Pour le secteur du préscolaire et du primaire : Marie-France Lemieux
- Pour le secteur du secondaire : <u>Sophie Veilleux</u>

Marie-France Lemieux, première vice-présidente



Inscription obligatoire jusqu'au 30 mai à midi

# ENQUÊTE SUR L'IMPACT DES PROGRAMMES ET DES MESURES D'INSERTION PROFESIONNELLE CHEZ LES ENSEIGNANT.E.S NOVICES AU QUÉBEC







Joséphine Mukamurera (UdeS), Sawsen Lakhal (UdeS), Jean-François Desbiens (UdeS), Mylène Leroux (UQO), Aline Niyubahwe (UQAT)

Chères enseignantes, chers enseignants,

L'entrée dans la carrière enseignante est un moment crucial porteur d'enjeux importants. Il est donc fondamental de mieux comprendre la réalité vécue durant cette phase et d'offrir un soutien approprié. Plus particulièrement, nous souhaitons analyser en profondeur les impacts potentiels des programmes et mesures d'insertion professionnelle pour les enseignants novices.

Si vous avez entre six mois et sept années d'expérience d'enseignement au Québec (entrée en fonction entre l'année scolaire 2015-2016 et 2022-2023), que vous ayez participé ou non à un programme d'insertion professionnelle, nous vous demandons de prendre environ 40 minutes de votre temps pour répondre à cette enquête de grande pertinence sociale et scientifique. Nous espérons que vous répondrez en grand nombre. En guise de remerciement pour votre participation, nous ferons le tirage de 25 cartes-cadeaux virtuelles d'une valeur de 50,00 \$ chacune parmi les personnes qui auront répondu à l'ensemble des questions. Ces cartes-cadeaux sont échangeables dans une librairie du réseau Les libraires ou sur leslibraires.ca. Les résultats de cette recherche contribueront à la réflexion collective sur les actions les plus efficaces pour favoriser, de manière durable, l'insertion et la persévérance dans la profession. Afin d'accéder à cette enquête en ligne, veuillez cliquer sur le lien suivant.

Il est possible de répondre au questionnaire en plusieurs moments et à des journées différentes du 30 mars 2023 au 30 avril 2023. Si vous répondez au questionnaire en plusieurs temps, il faudra utiliser le même ordinateur avec la même adresse IP. De plus, assurez-vous de cliquer sur « Suivant » avant de quitter temporairement afin de ne pas perdre vos réponses sur la dernière page complétée entièrement ou partiellement.

Chercheure principale :
Joséphine Mukamurera, Ph.D.
Professeure titulaire
Faculté d'éducation, Université de Sherbrooke josephine.mukamurera@usherbrooke.ca

# **POUR NOUS JOINDRE**

#### **PRÉSIDENTE**

Alina Laverrière alinalaverriere asehy.qc.ca

#### **ENSEIGNANTES LIBÉRÉES**

Maryse Gaboriault
marysegaboriault@sehy.qc.ca

*Marie-France Lemieux* mariefrancelemieux@sehy.qc.ca

Eloise Thibault eloisethibaultesehy.qc.ca

Sophie Veilleux sophieveilleuxesehy.qc.ca

#### SECRÉTARIAT

8 h 45 à 16 h 15 fermé de 12 h 30 à 13 h 30

> TÉLÉPHONE: 450-375-3521 TÉLÉCOPIEUR: 450-375-0407 WWW.SEHY.QC.CA

## **DATES IMPORTANTES**

CONSEIL DES DÉLÉGUÉS

18 avril 2023

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

8 mai 2023

CONSEIL D'ADMINISTRATION

17 mai 2023

**CONSEIL FÉDÉRATIF** 

3-4 mai 2023

**CONGRÈS EXTRAORDINAIRE FAE** 

21 avril 2023

On gagne à être polis et courtois...

à l'oral et à l'écrit.

Nous sommes là pour vous aider!

QUESTIONS? COMMENTAIRES!

MARIEEVEPICARD@SEHY.QC.CA

SUNEZ-NOUS SUR FACEBOOK

Pour ne rien manquer, abonnez-vous à <u>la page</u> <u>Facebook du SEHY</u>

